



Guide d'installation des volets roulants

**ALVIA**  
systèmes rétractables

© 2025 Alvia Inc. Tous droits réservés.

La présente documentation (texte, images, schémas, fichiers et tout autre contenu) est protégée par la **Loi sur le droit d’auteur (L.R.C. 1985, ch. C-42)** et les lois canadiennes applicables. L’auteur conserve également ses **droits moraux**.

Sauf autorisation écrite préalable de **Alvia**, **toute** reproduction, téléchargement, stockage, mise à disposition, communication au public, publication, distribution, traduction, adaptation ou extraction, en tout ou en partie, est **interdite**. Les seules utilisations permises sont celles prévues par la Loi, notamment les **exceptions d’« usage équitable »** (arts. 29 et suiv. de la Loi sur le droit d’auteur).

Toute utilisation non autorisée peut entraîner :

- des **recours civils** (ordonnances d’injonction, destruction des copies illicites, **dommages-intérêts**, reddition de comptes/profits) ;
- et, le cas échéant, des **sanctions pénales** prévues à la Loi sur le droit d’auteur (notamment aux art. 42 et suiv.).

Les **marques de commerce**, noms et logos mentionnés demeurent la propriété de leurs titulaires et ne confèrent **aucune licence**.

Pour toute demande d’autorisation, écrire à : [info@alvia.ca](mailto:info@alvia.ca) .

## Table des matières

Recommandations générales.....	4
Pour le montage.....	4
Conditions d'installation .....	4
Finition .....	4
Utilisation estivale.....	4
Outils d'installation .....	5
Travaux de pré-montage.....	6
Composants du volet roulant.....	6
Dimensionnement de l'ouverture.....	7
Montage du volet roulant.....	7
Emplacement recommandé - Boîte électrique (alimentation du volet).....	9
Montage mural .....	10
Décharge et acceptation des risques - Installation volet roulant .....	19
Mode d'installation (cocher une option et parapher la case choisie) .....	19
1) Objet et rôle des parties .....	20
1A - Auto-installation par le Client.....	20
1B - Installation réalisée par ALVIA en déviation du guide d'installation .....	20
2) Obligation de conformité à la documentation technique .....	21
3) Déclarations du Client (paraphes requis) .....	22
3A - À compléter si 1A (Auto-installation) .....	22
3B - À compléter si 1B (Déviation) .....	22
3C - Commun (1A et 1B).....	22
4) Risques connus et acceptés (paraphes requis).....	23
5) Garanties et limites de responsabilité .....	23
6) Indemnisation .....	23
7) Étanchéité – solins et scellant.....	24
8) Preuves et traçabilité .....	24
9) Droit applicable et tribunal compétent .....	24
Déclarations finales.....	25

# Recommandations générales

L'installation du volet roulant ne peut être effectuée que par une équipe d'installation formée. Il est nécessaire de respecter les réglementations en matière de santé et de sécurité au travail, notamment en ce qui concerne la sécurité des équipements électriques et des travaux en hauteur.

## Pour le montage


- Si l'installation est réalisée sur le linteau en béton armé ou sur une brique pleine, utilisez des chevilles Ø 8 mm.
- Si l'installation est réalisée sur un mur en matériaux poreux, utilisez des systèmes d'installation adaptés à ce type de murs.
- Si l'installation est réalisée sur les murs en briques creuses ou en béton cellulaire, etc. - utilisez des chevilles pour briques creuses.

## Conditions d'installation

- Dans le cas des murs - l'assemblage doit être réalisé sur des surfaces planes avec une résistance adéquate, conformément aux dispositions applicables de la loi sur la construction.
- Dans le cas de structures métalliques - l'assemblage doit être réalisé avec des matériaux d'épaisseur de paroi appropriée reliés les uns aux autres conformément aux règles applicables pour le traitement des métaux.

## Finition

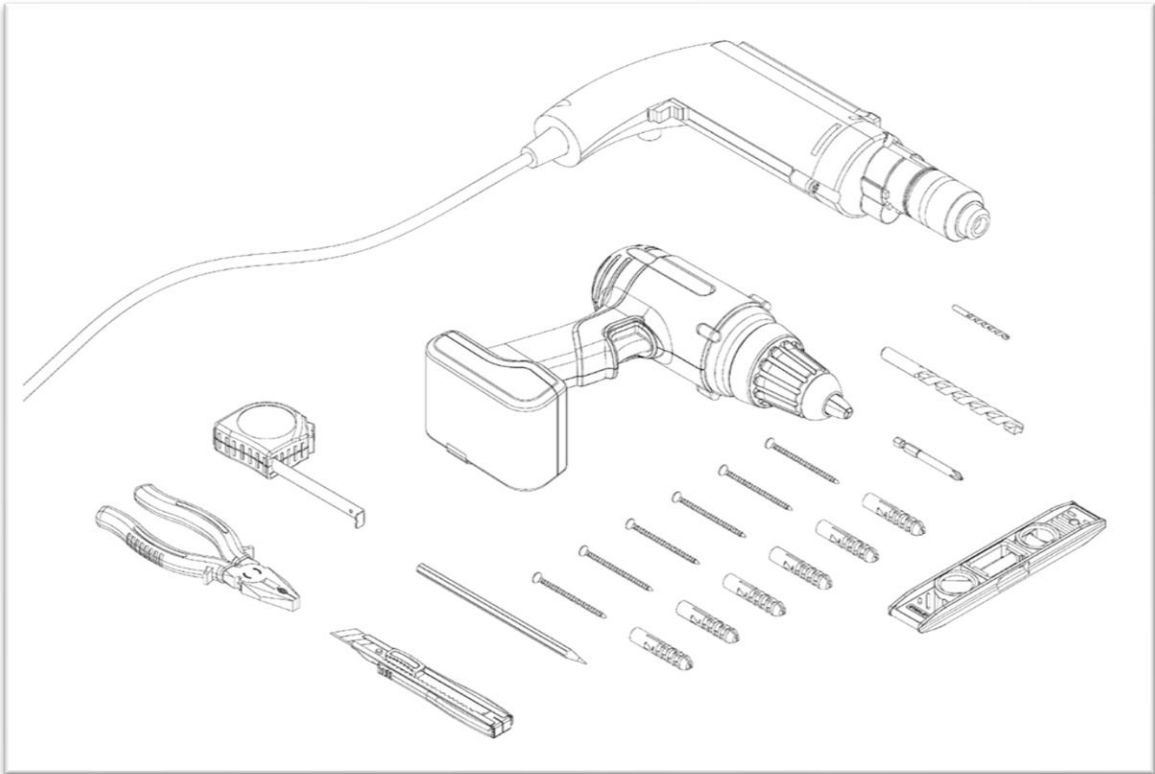
En cas d'installation sur une façade à surface poreuse ou rugueuse, il est recommandé de protéger la zone de contact du caisson et/ou des canaux de guidage avec des matériaux d'étanchéité adaptés à un usage extérieur, par ex. silicone ou acrylique.

 Les modes d'installation des volets roulants dans l'instruction d'installation sont présentés à titre indicatif.

## Utilisation estivale

Par temps chaud, ne fermez pas le volet complètement. Il est recommandé de laisser un léger jeu d'air de quelques pouces pour favoriser la ventilation et éviter la surchauffe de l'espace entre la fenêtre et le volet.

# Outils d'installation

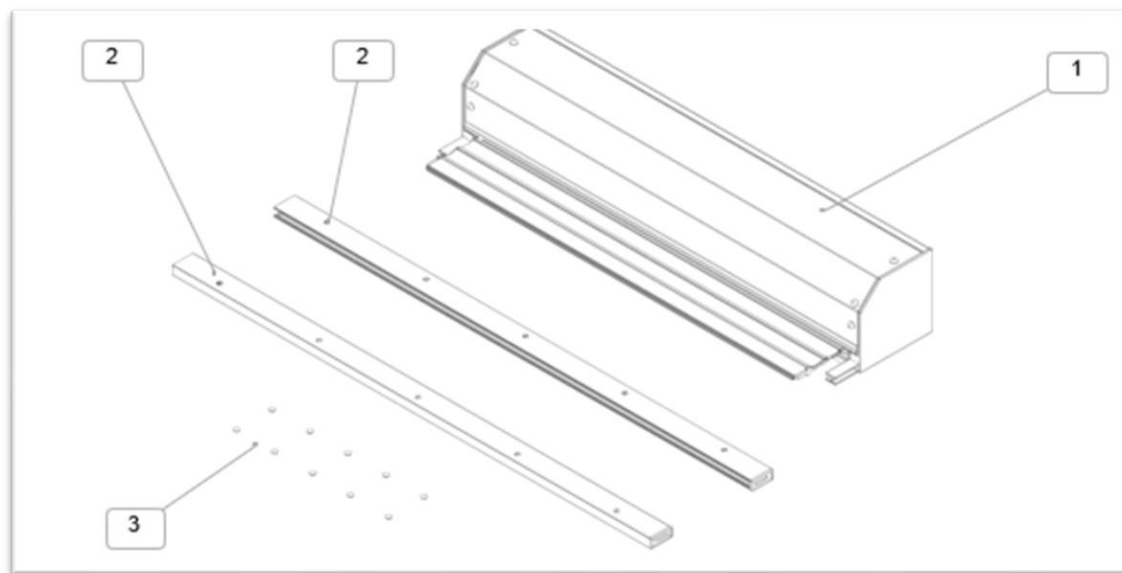


# Travaux de pré-montage

## Composants du volet roulant

⚠ Vérifier le contenu : coffre + joues, axe motorisé, tablier, pattes/rails de fixation, visserie et capuchons.

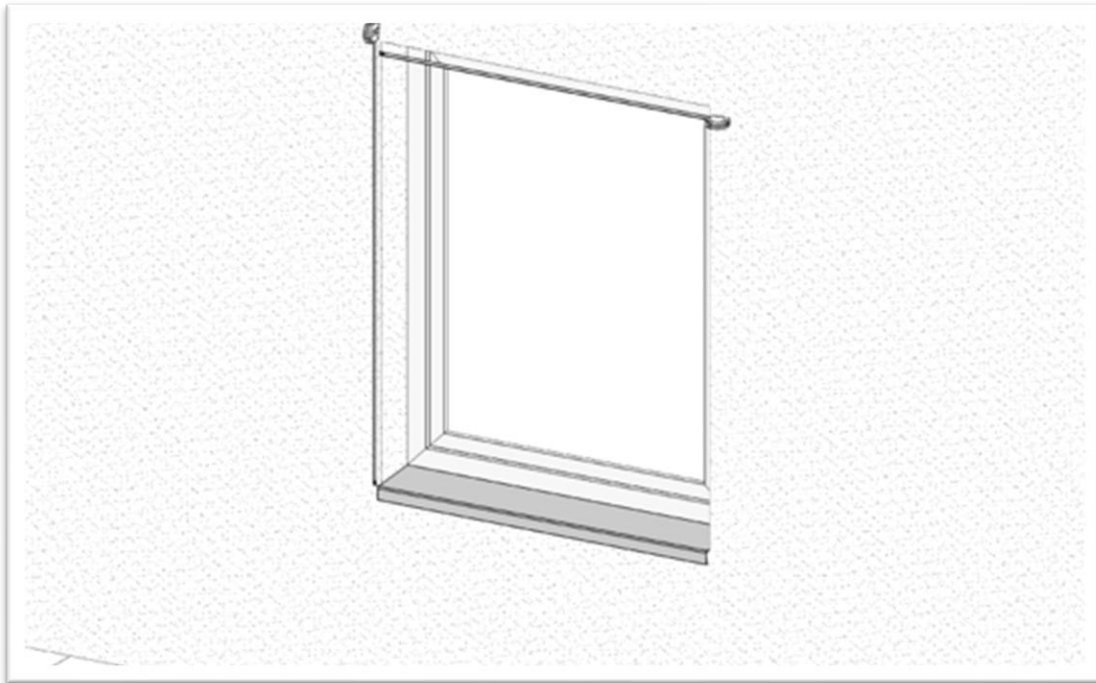
Déterminer le côté moteur et l'orientation de la trappe de visite.



Num.	Nom de l'élément
1	Caisson
2	Barres latérales
3	Bouchons

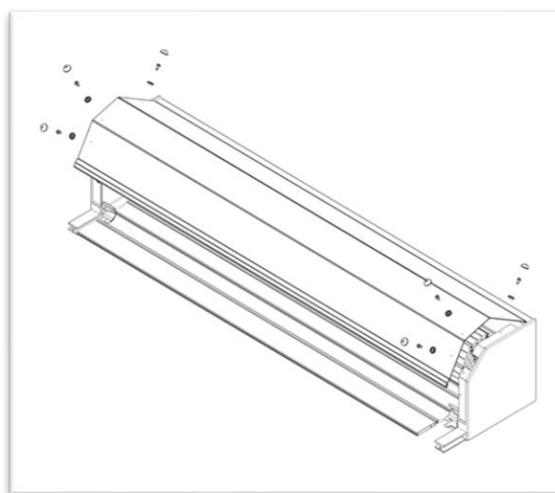
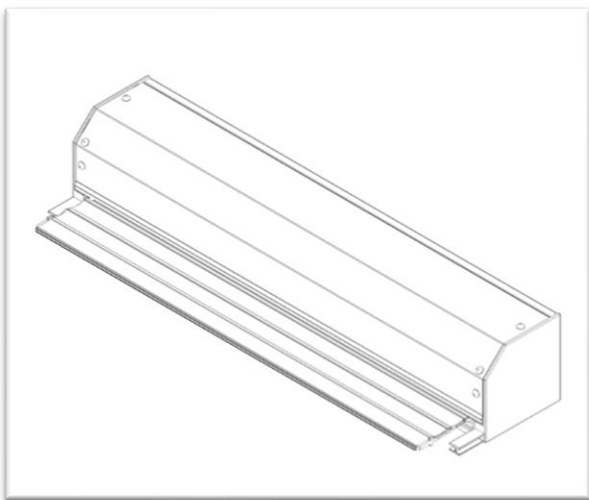
## Dimensionnement de l'ouverture

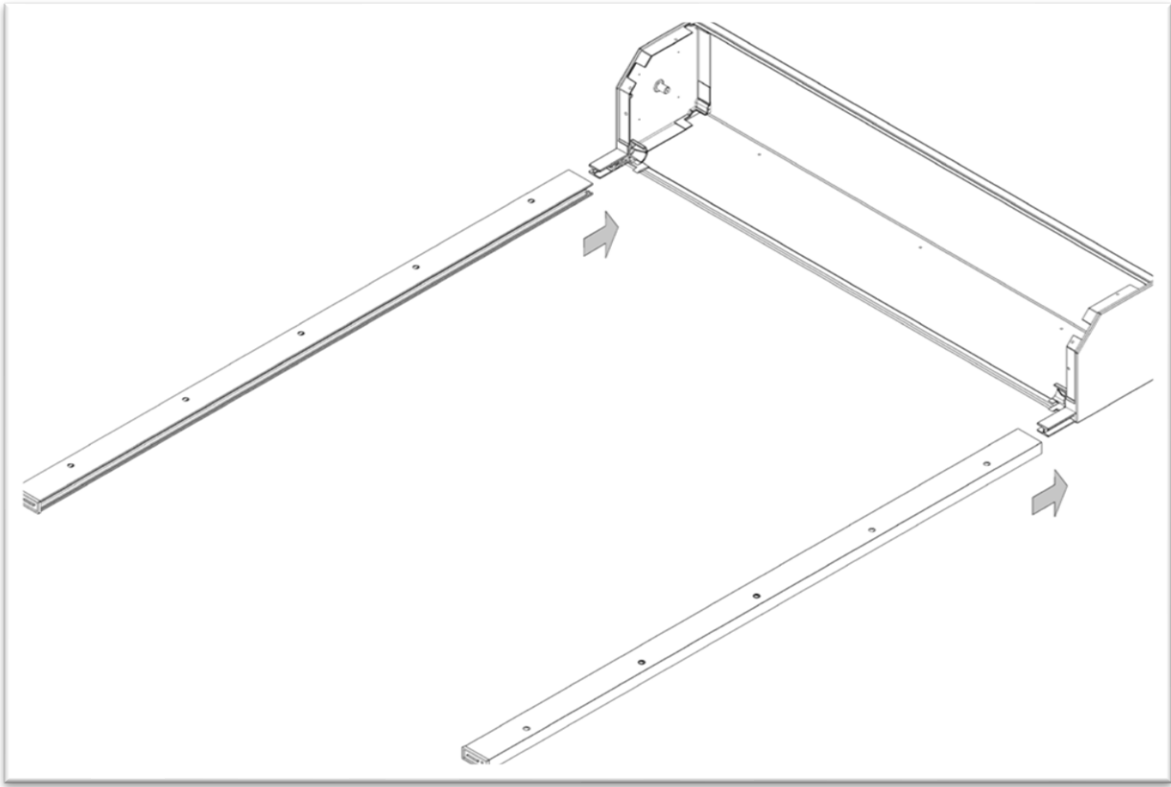
L'installateur doit vérifier que les dimensions de l'ouverture sont conformes aux plans et aux tolérances du produit, incluant largeur, hauteur, équerrage, aplomb et dégagements nécessaires à la mise en place.



## Montage du volet roulant

Retirer la trappe de visite. Mettre en place le coffre, puis présenter les rails (coulisses).

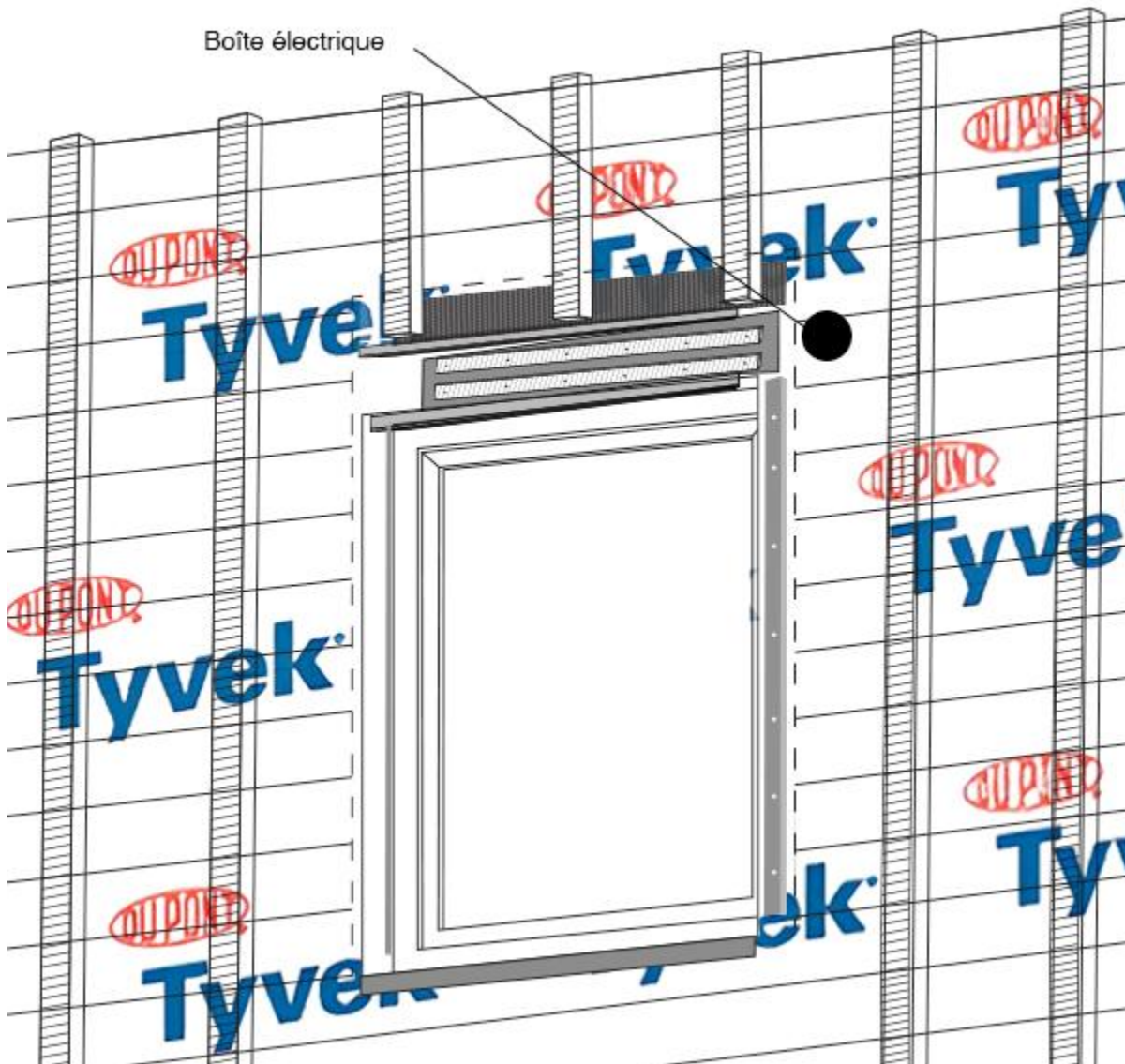




## Emplacement recommandé - Boîte électrique (alimentation du volet)

La boîte électrique peut être installée à **environ 6 pouces à gauche ou à droite** de l'emplacement prévu du caisson, à la même hauteur, pourvu qu'elle demeure du côté du moteur et qu'elle n'entrave pas les coulisses.

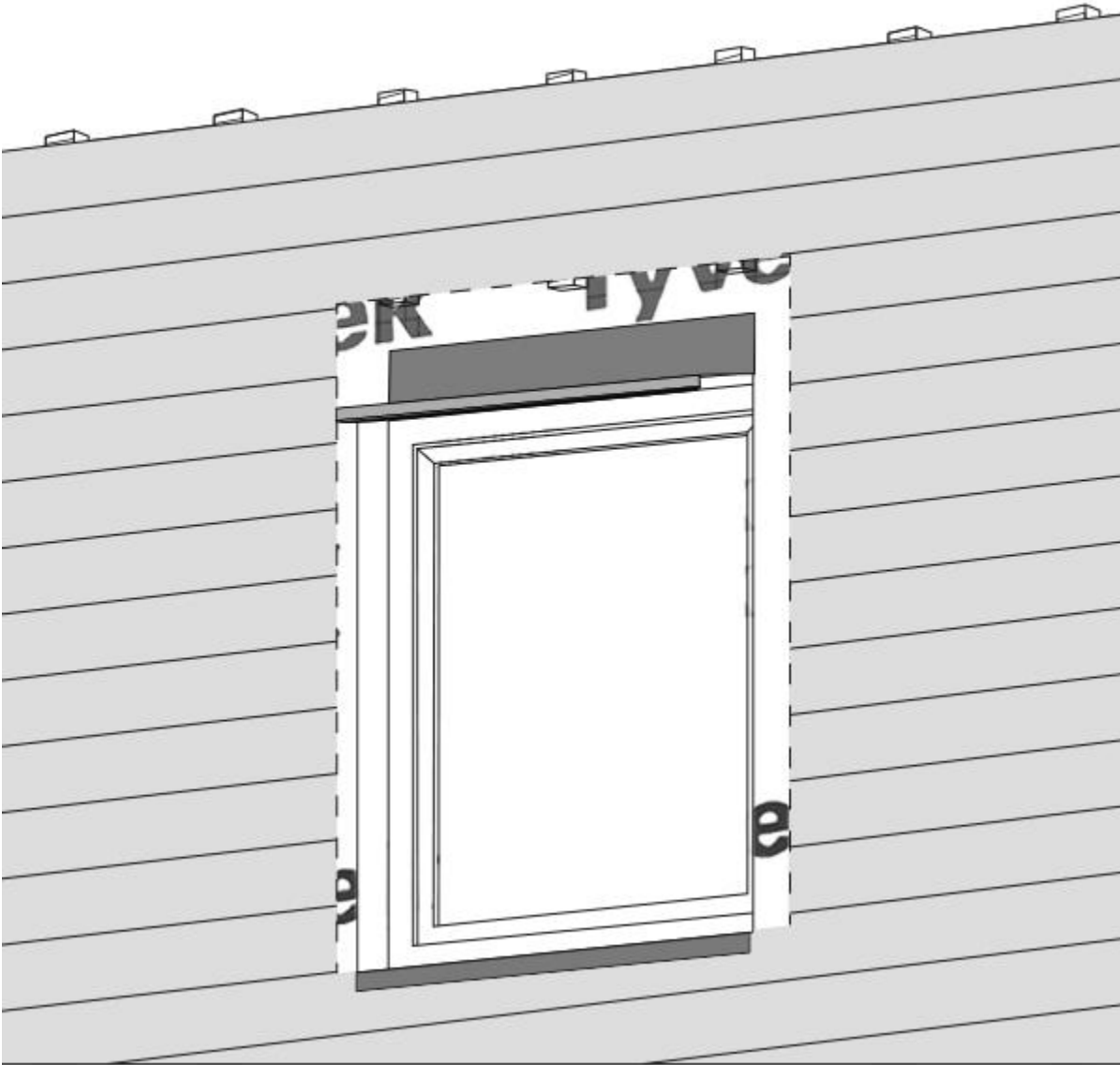
Prévoir un conduit ou un passage étanche pour le câble et laisser une boucle de service. Le raccordement doit être réalisé par un électricien qualifié, conformément au Code de construction du Québec et aux spécifications du moteur.



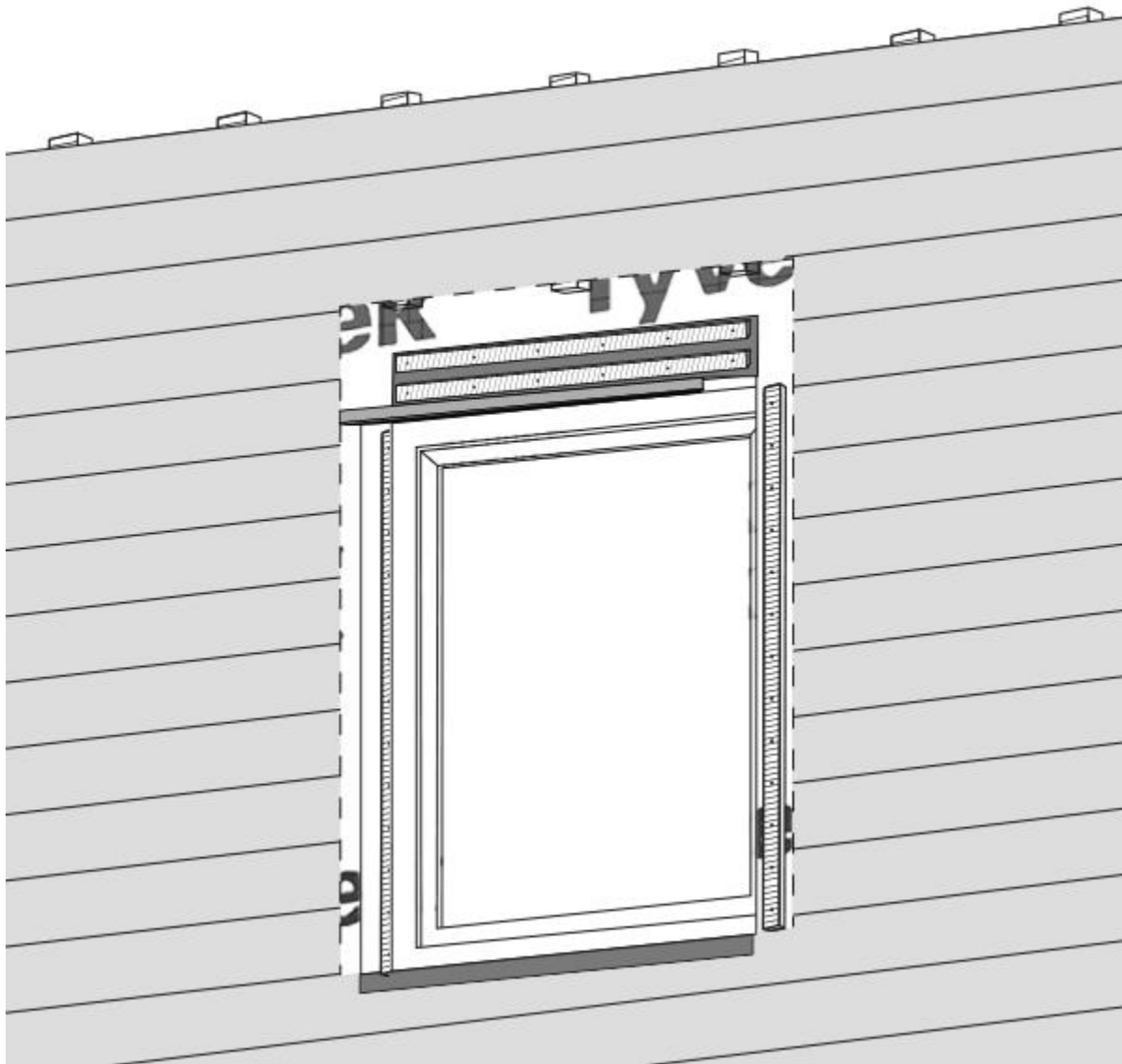
## Montage mural

Découper le parement au-dessus de la fenêtre de la hauteur du caisson + 8 po en préservant la membrane pare-intempéries.

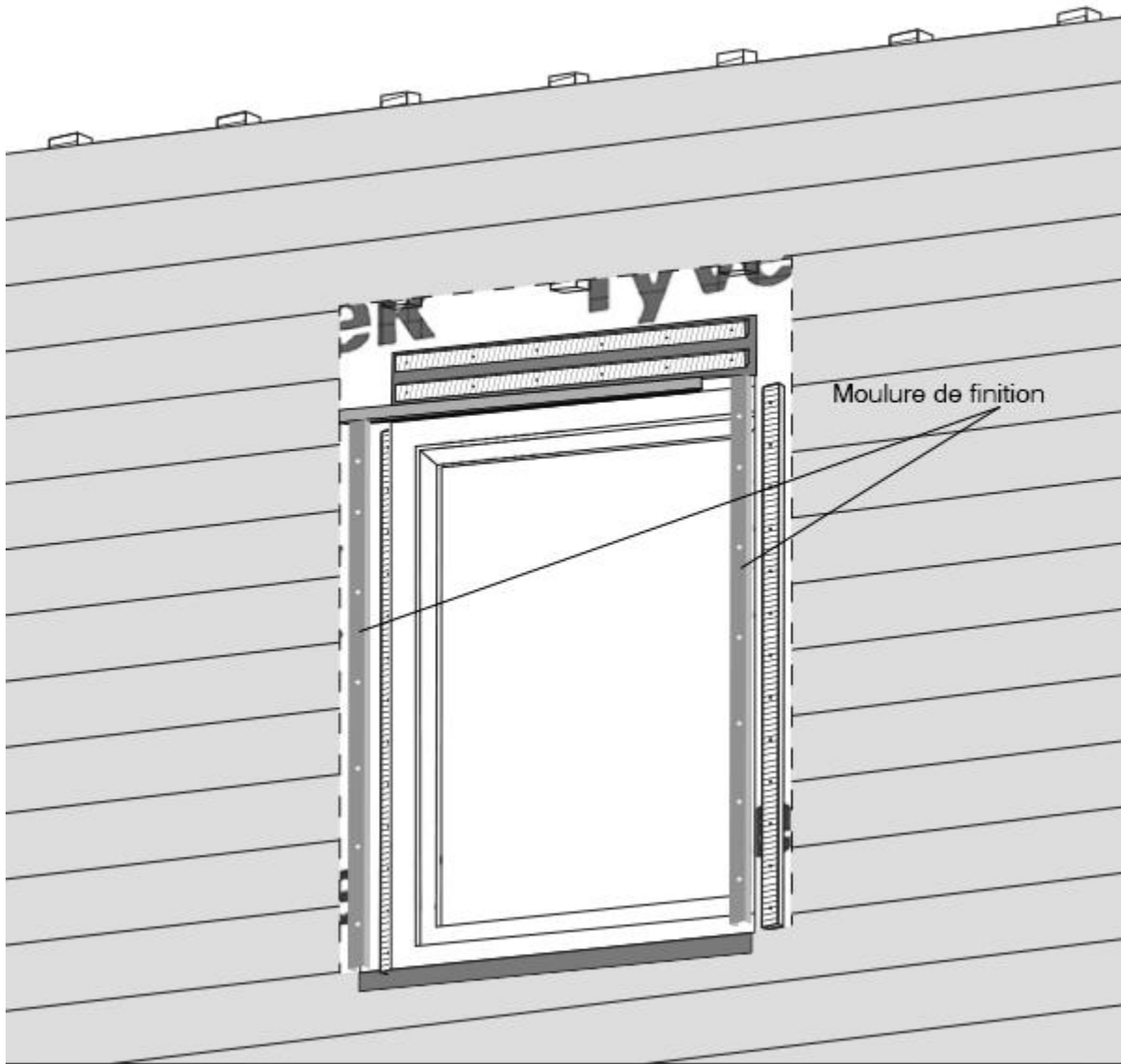
Dégager 3 po ( $\approx 76$  mm) de chaque côté de la fenêtre pour l'implantation des coulisses.



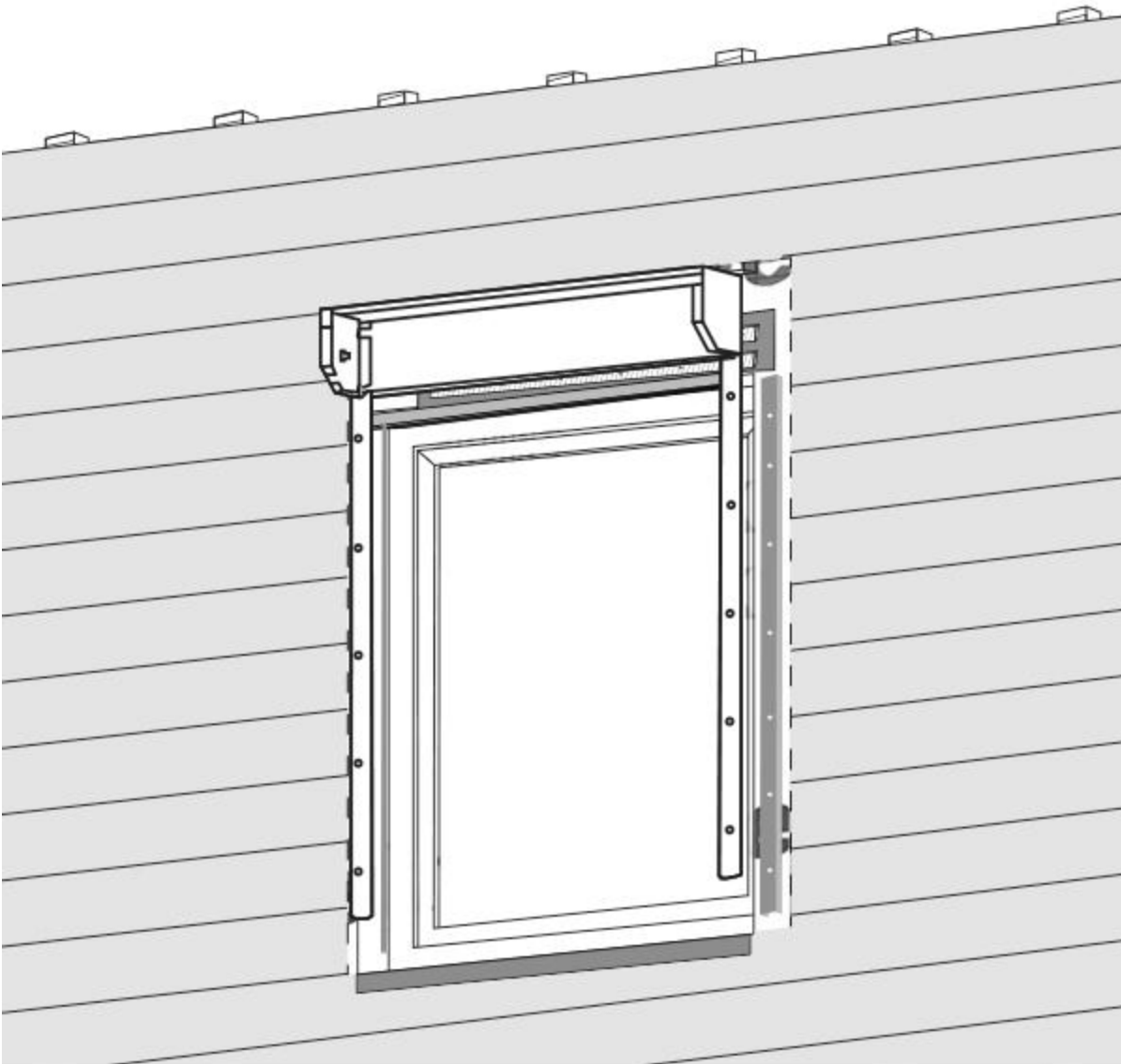
Poser le soufflage en superposant 2 fourrures de 1×3 sur chaque montant afin d'affleurer au plan du parement ainsi que sur l'emplacement du caisson. Vérifier l'aplomb et parallélisme.



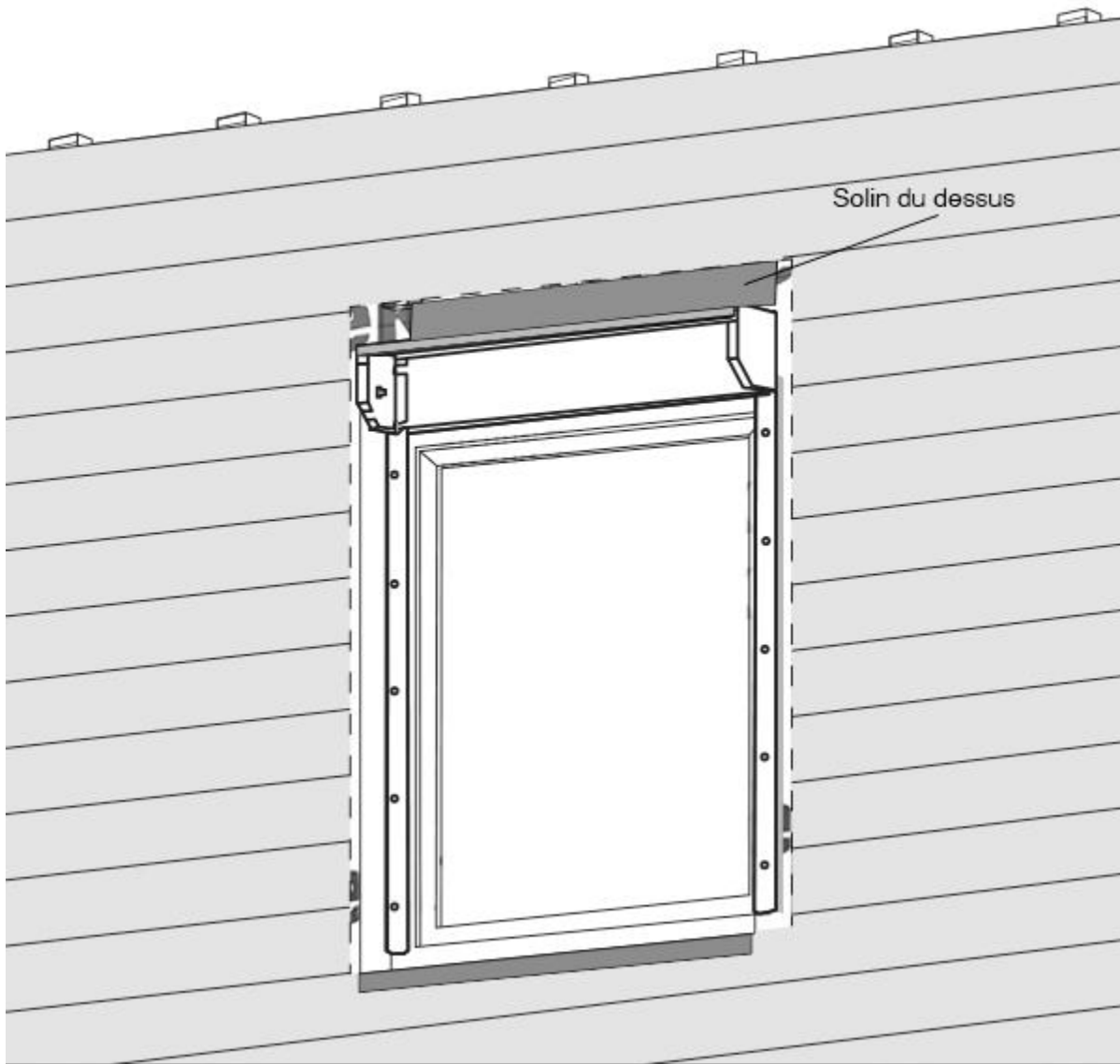
Poser la moulure de finition ajustée au revêtement pour recouvrir le soufflage des coulisses.



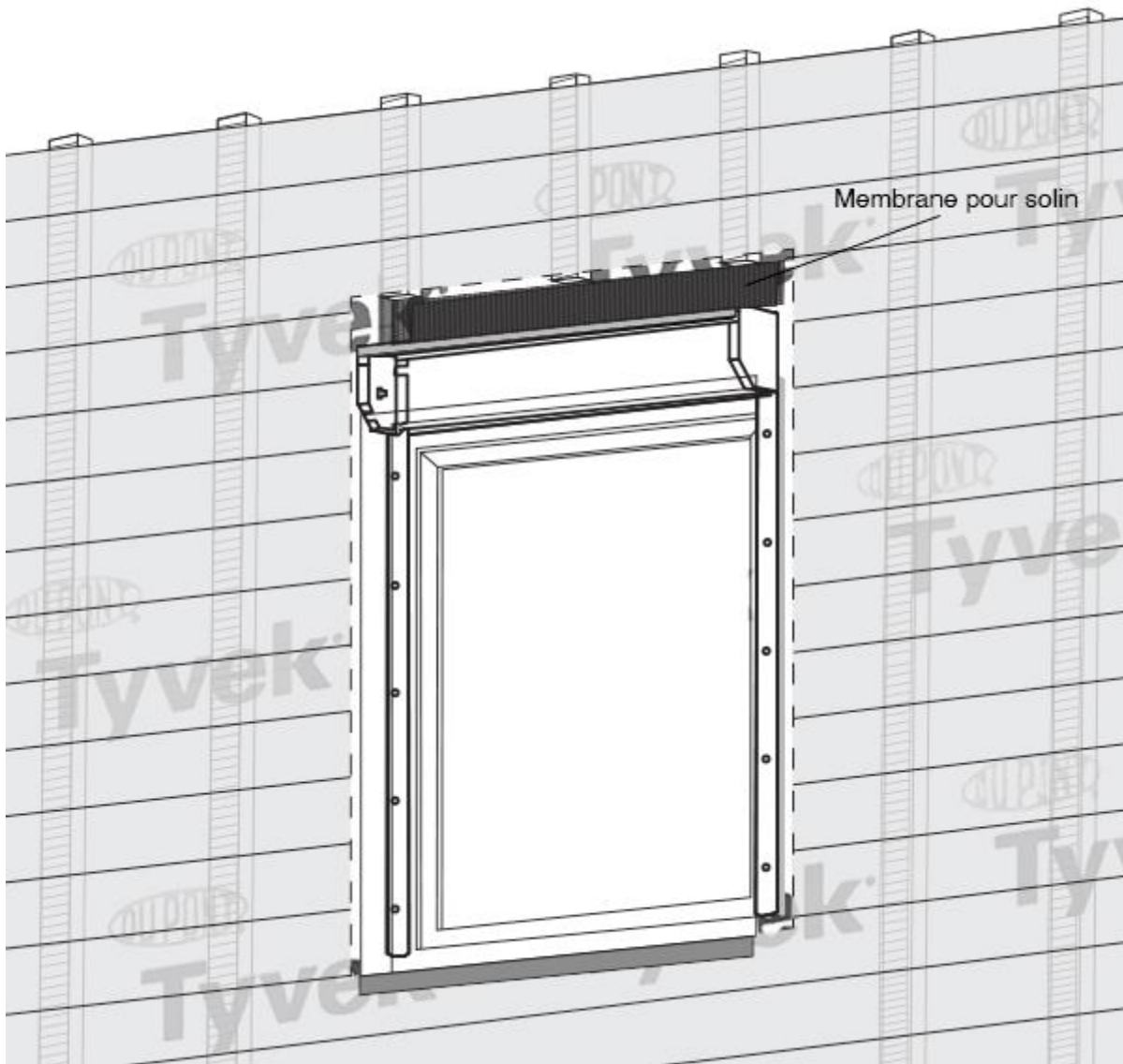
Installer le caisson et les coulisses sur le soufflage, centré sur de la fenêtre. Vérifier niveau et équerrage.



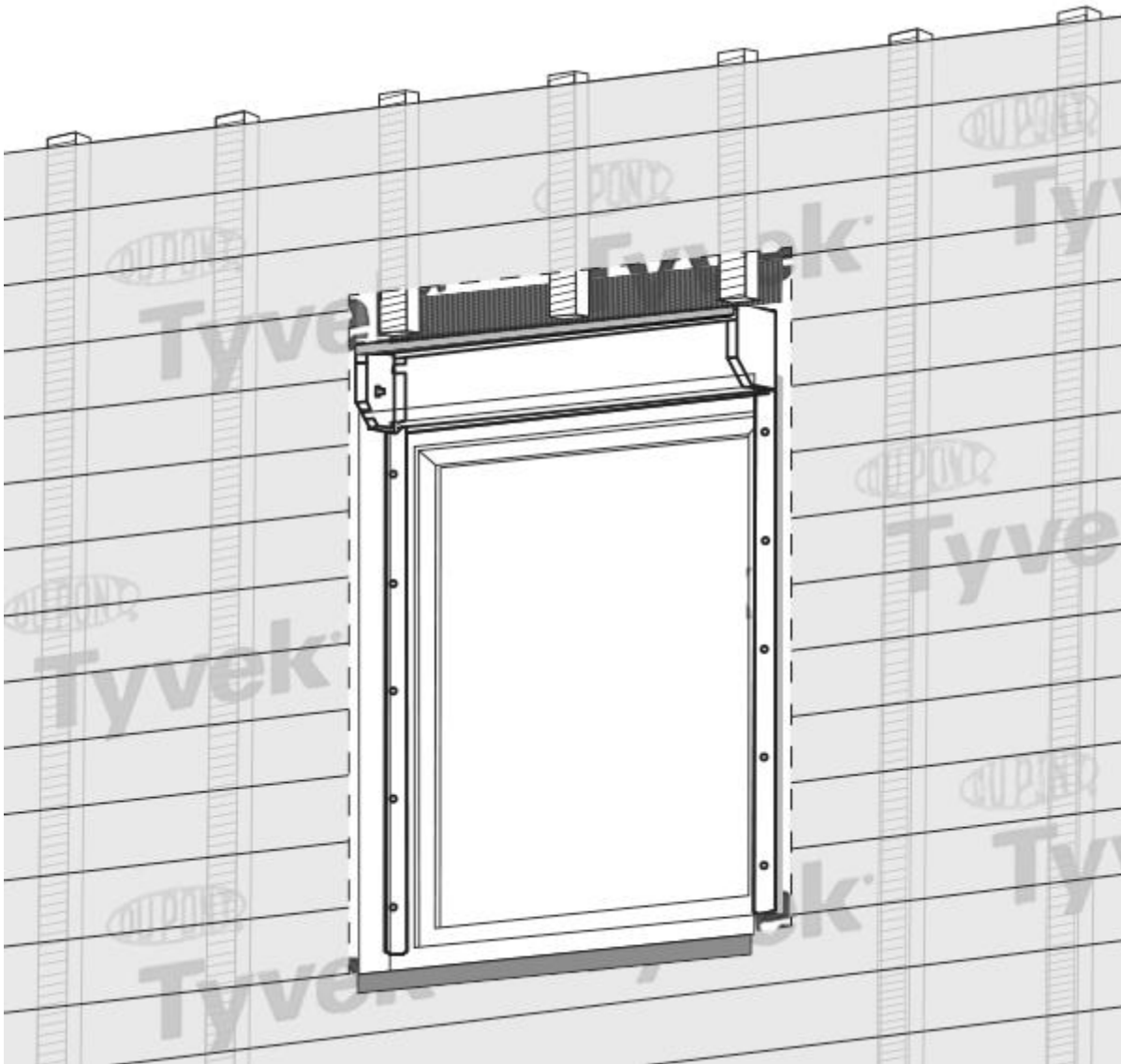
Installer le solin de tête au-dessus du caisson, pente vers l'extérieur, larmier dégagé en façade et retours latéraux pour évacuation.



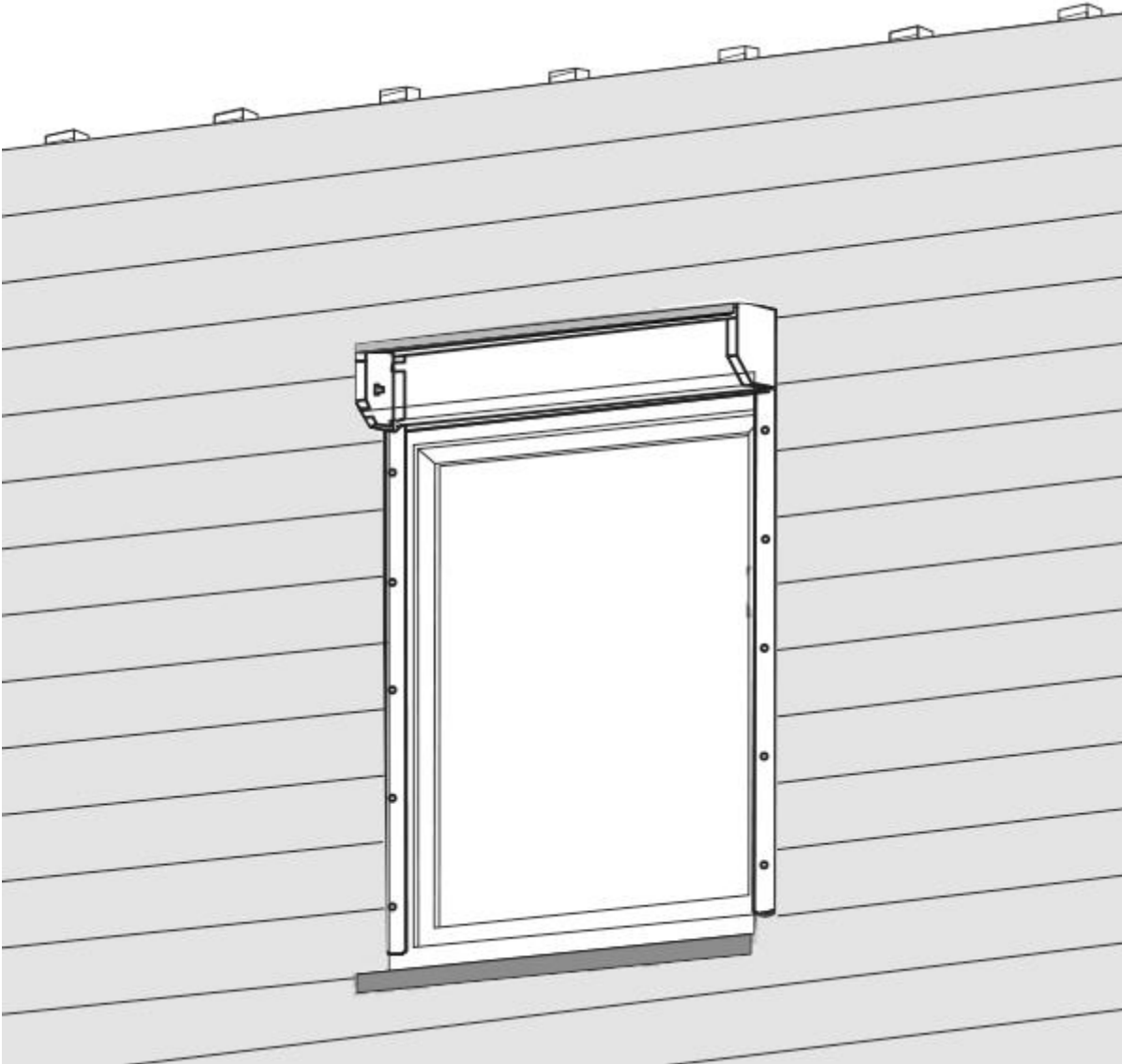
Coller une membrane auto-adhésive au-dessus du solin, sur le pare-air, pour assurer la continuité d'étanchéité. Ne pas obstruer le larmier du solin.



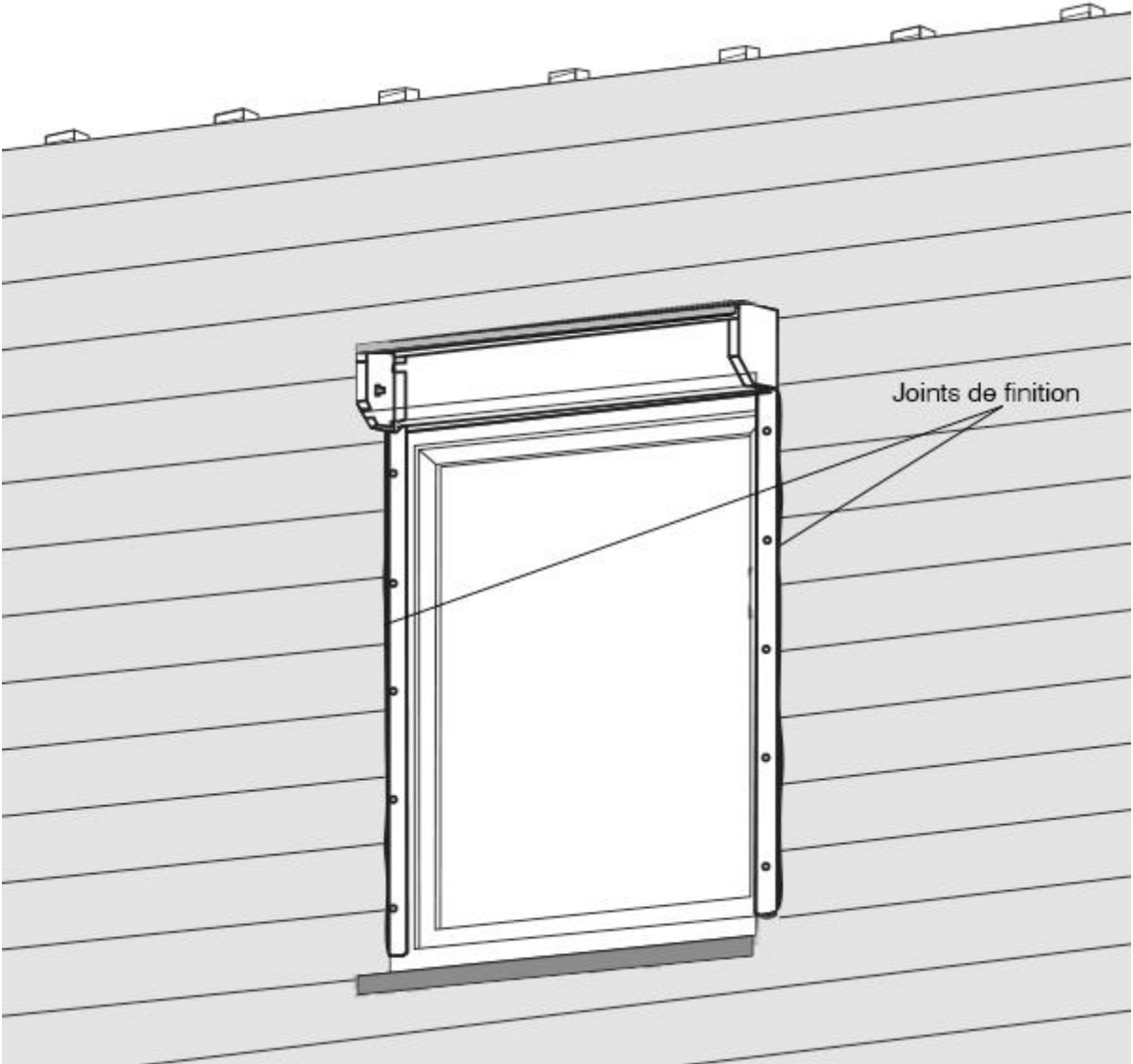
Réinstaller les fourrures 1×3 au-dessus du caisson en conservant un dégagement de 2 po entre le bois et le bas du solin (larmier libre). Fixations dans l'ossature seulement.



Réinstaller le revêtement sur les fourrures en respectant les prescriptions du fabricant. Conserver un dégagement libre de 2 po entre le haut du caisson/solin et le bas du revêtement pour l'écoulement et la ventilation. Ne pas sceller cet espace.



Appliquer un cordon continu de scellant de chaque côté des coulisses contre le revêtement/moulure de finition. Lisser le joint en faisant attention de ne pas obstruer les voies de drainage ni le larmier du solin.



# Décharge et acceptation des risques - Installation volet roulant

**Vendeur :** Alvia (« Alvia »)

**Client / Installateur :** \_\_\_\_\_

**Adresse des travaux :** \_\_\_\_\_

**Référence Facture n° :** \_\_\_\_\_ **Date :** \_\_\_\_\_

**Produit(s) :** \_\_\_\_\_

## Mode d'installation (cocher une option et parapher la case choisie)

**1A** – Auto-installation par le Client \_\_\_\_\_ (initiales) **Date :** \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_

**1B** – Installation réalisée par ALVIA, à la demande du Client, **en déviation du guide** \_\_\_\_\_ (initiales)

**Date :** \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_

**Si 1B :** Description succincte de la déviation demandée par le Client (« **Déviation** ») :

Pose du volet roulant par-dessus le revêtement existant (p. ex. vinyle/aluminium/bois/fibre-ciment/pierre), avec cales/entretoises de rattrapage au besoin; fixations dans le support structurel lorsque accessibles; l'intégration de l'étanchéité (solins, membranes, scellant) est sous la responsabilité du Client.

## 1) Objet et rôle des parties

### 1A - Auto-installation par le Client

Le présent document constitue une **décharge de responsabilité** et une **acceptation des risques** lorsque **le Client réalise lui-même l'installation** du volet roulant, **sans intervention d'Alvia**.

Alvia est **fournisseur du produit uniquement** et **n'exécute ni ne supervise** les travaux d'installation.

### 1B - Installation réalisée par ALVIA en déviation du guide d'installation

À la demande du Client, ALVIA réalise les travaux tels que décrits à la rubrique « Déviation ». Dans ce cadre :

- Rôle d'ALVIA : exécutant technique des travaux spécifiquement demandés par le Client.
- Absence de garantie sur la Déviation : dans la mesure permise par la loi, ALVIA n'offre aucune garantie (expresse ou implicite) de conformité, performance, durabilité ou étanchéité pour les aspects affectés par la Déviation et n'assume pas la responsabilité des conséquences qui en découlent.
- Garantie produit : la garantie demeure limitée aux défauts de fabrication, à l'exclusion des problèmes résultant d'une installation non conforme au guide.
- Sécurité : ALVIA peut refuser toute Déviation jugée non sécuritaire.

## 2) Obligation de conformité à la documentation technique

Le Client reconnaît avoir **reçu, lu et compris** la **documentation technique** et s'engage à **respecter strictement** :

- les **méthodes d'ancrage** et couples de serrage;
- les **exigences de support structurel** (linteau/ossature/maçonnerie portante);
- les prescriptions d'**étanchéité** (solins, membranes, scellant, interfaces avec le pare-intempéries);
- les **limites d'usage** (portées, efforts de vent, glace/neige, dégagements, entretien);
- pour un volet motorisé : les règles **électriques** applicables (Ex. **Code canadien de l'électricité / Code de construction du Québec**) et, le cas échéant, **installation par un électricien qualifié**.

**Toute installation différente** de la documentation technique, ou l'usage de pièces/matériaux non spécifiés, **engage exclusivement la responsabilité du Client**; en cas de **Déviaton (1B)**, le Client accepte que la documentation technique demeure la référence et que toute non-conformité imputable à la Déviaton soit à ses risques.

### 3) Déclarations du Client (paraphes requis)

#### 3A - À compléter si 1A (Auto-installation)

Le Client déclare et garantit :

- Avoir la **compétence**, les **outils** et l'**expérience** nécessaires pour l'auto-installation. \_\_\_\_\_ (initiales)
- Que la **structure** (derrière le revêtement) est **apte à recevoir les ancrages** et charges du volet. \_\_\_\_\_ (initiales)
- Avoir **vérifié l'absence** de conduits/électricité/plomberie **avant perçage**. \_\_\_\_\_ (initiales)

#### 3B - À compléter si 1B (Déviation)

- Avoir demandé la Déviation décrite et compris ses impacts possibles (performance, étanchéité, durabilité). \_\_\_\_\_ (initiales)
- Accepter l'absence de garantie d'ALVIA pour les aspects affectés par la Déviation. \_\_\_\_\_ (initiales)

#### 3C - Commun (1A et 1B)

Le Client déclare et garantit :

- Avoir obtenu **toutes autorisations** requises (municipalité, copropriété, patrimoine, etc.). \_\_\_\_\_ (initiales)
- Que le bâtiment **dispose d'au moins une issue de secours conforme**, accessible et dégagée en tout temps et que l'installation des volets n'obstrue ni ne réduise aucune voie d'évacuation (portes, fenêtres de secours, dégagements). **Le Client confirme avoir validé** la conformité auprès de la municipalité/ville, au regard du Code de construction applicable, ainsi qu'auprès de son assureur, et assume l'entière responsabilité de toute non-conformité. \_\_\_\_\_ (initiales)
- Respecter les **normes et lois** applicables et **suivre la documentation technique** sans dérogation. \_\_\_\_\_ (initiales)
- Vérifier **périodiquement l'état et l'intégrité des joints d'étanchéité** et les remettre en conformité au besoin (nettoyage, reprise du scellant), notamment après intempéries ou cycles gel-dégel, afin de prévenir toute infiltration d'eau. \_\_\_\_\_ (initiales)

#### 4) Risques connus et acceptés (paraphes requis)

Le Client **comprend et accepte** qu'une **auto-installation (1A)** et/ou toute **Déviations (1B)**, et a fortiori toute **non-conformité** à la documentation technique, peut entraîner notamment :

- **Infiltrations d'eau**, condensation, moisissures, perte d'étanchéité/ isolation. \_\_\_\_\_ (initiales)
- **Dommages au bâtiment** (revêtement, structure), arrachement/déformation. \_\_\_\_\_ (initiales)
- **Défaillance du volet**, bruits/vibrations, usure prématurée. \_\_\_\_\_ (initiales)
- **Blessures ou dommages matériels** durant la pose (chutes, outils, électricité). \_\_\_\_\_ (initiales)
- **Annulation/limitation de garanties** fabricant en cas de non-conformité. \_\_\_\_\_ (initiales)

#### 5) Garanties et limites de responsabilité

- Les **garanties produit** (défauts de fabrication) s'appliquent **selon le fabricant** et **sous réserve** d'une **installation conforme** à la documentation technique; les aspects affectés par une **Déviations (1B)** sont exclus de garantie.
- Sont **exclus** : tout dommage, vice, perte ou non-conformité **résultant directement ou indirectement** d'une auto-installation **non conforme (1A)**, d'un **mauvais usage**, d'une **modification** du produit, d'un **support inadéquat** ou du **non-respect** des règles électriques et du bâtiment, ou d'une **Déviations (1B)**.
- Alvia **décline toute responsabilité** pour les conséquences de **l'auto-installation (1A)** ou des **Déviations (1B)**, **sauf faute lourde ou intentionnelle** d'Alvia.
- Rien dans la présente ne limite les **droits impératifs** du consommateur prévus par les **lois du Québec**.

#### 6) Indemnisation

Le Client s'engage à **tenir quitte et indemne Alvia**, ses dirigeants, employés et sous-traitants, de toute **réclamation, dommage, coût ou pénalité** liés à **l'auto-installation (1A)**, à toute **Déviations (1B)** et/ou à la **non-conformité** à la documentation technique, **sauf en cas de faute lourde ou intentionnelle** d'Alvia.

## 7) Étanchéité – solins et scellant

L'intégration du volet à l'**enveloppe du bâtiment** (solins, membranes, scellant) relève du **Client**. Sans une exécution **conforme** au guide technique, **aucune étanchéité globale ne peut être garantie**; en cas de **Déviaton (1B)**, les impacts d'étanchéité attribuables à cette Déviaton demeurent à la charge et au risque du Client.

## 8) Preuves et traçabilité

Le Client **autorise** Alvia à demander des **photos/vidéos** de l'installation (avant/pendant/après) afin de documenter la conformité **en cas de réclamation**. Cette demande ne constitue pas une supervision ni une acceptation de **l'auto-installation (1A)** ni, le cas échéant, des travaux réalisés dans le cadre d'une **Déviaton (1B)**.

## 9) Droit applicable et tribunal compétent

Le présent document est régi par les **lois du Québec**. Tout litige relève des **tribunaux du Québec** (district du siège d'Alvia), sous réserve des règles d'ordre public applicables.

## Déclarations finales

Je, soussigné(e) **[Nom du Client]**, déclare avoir **reçu, lu et compris** la **documentation technique** susmentionnée.

Je reconnais (cocher) :

- réaliser l'installation moi-même (1A) sous ma seule responsabilité;
- avoir demandé une Déviation (1B) et accepter l'absence de garantie d'ALVIA pour les aspects affectés par cette Déviation, conformément aux clauses ci-dessus.

Je **reconnais** que toute **déviatiion** par rapport à ladite documentation **annule ou limite** les garanties applicables et **dégage Alvia de toute responsabilité** selon les termes ci-dessus.

**Signature du Client :** \_\_\_\_\_ **Nom :** \_\_\_\_\_ **Date :** \_\_\_\_\_

**Signature pour Alvia (accusé de réception) :** \_\_\_\_\_ **Nom :** \_\_\_\_\_ **Date :** \_\_\_\_\_

**ALVIA**  
systèmes rétractables

**418 800-3810 | [alvia.ca](http://alvia.ca)**

**ALVIA**  
Volets Roulants

15 rue de Rotterdam (Local 5)  
Saint-Augustin-de-Desmaures, QC, G3A 1S8  
Téléphone : 418 800-3810, Courriel : [info@alvia.ca](mailto:info@alvia.ca)

Nous nous réservons le droit d'apporter des modifications techniques.  
État au 2025.06.01